

# Balade du Cailly

## Atelier participatif

Mardi 18 octobre 2022 – Médiathèque de Maromme

**Nombre de participant.es : 10**

**Animation :**

- Julien CAMMAS, Chargé de participation citoyenne, Métropole Rouen Normandie

**Intervention :**

- Julie CASTEL, Responsable de projets, Direction Aménagement et Grands Projets, Métropole Rouen Normandie
- Roxane TOULEMONT, Egis Group

### Objectifs de l'atelier

- Retours sur la phase 1 et le diagnostic
- Lancement de la phase 2 « Conception » de la concertation
- Identification des souhaits citoyens sur les paysages, la signalétique, les fonctionnalités
- Affinage des résultats du questionnaire
- Annonce des balades urbaines à venir au printemps 2023
- Apport de matière pour la suite de la démarche

> **Le support de présentation est disponible au téléchargement sur le site jeparticipe. Il propose :**

- 1) Une rapide présentation du projet**
- 2) Une synthèse du diagnostic urbain réalisé par le maître d'œuvre**
- 3) Une synthèse des résultats du questionnaire « Vos thématiques, vos idées » qui a recueilli 135 réponses du 29 septembre au 11 octobre 2022**

### Tour de table

Les échanges ont été riches lors du tour de table introductif. Les questions et remarques ont notamment porté sur les points suivants :

- La vallée du Cailly est sous dotée en infrastructures vélo, la circulation y est difficile et non sécurisée. La balade va-t-elle répondre à cet enjeu ?
- Comment va s'insérer le réseau express prévu par la Métropole ?
- Certains participants vont jusqu'à demander un bouclage en sens unique entre la RD51 et la RD927 (route de Dieppe) pour les automobilistes afin de dégager une piste cyclable sur cet itinéraire

- La marche à pied est difficile à certains endroits, voire impossible
- Le parcours est-il figé ?
- Comment gérer le passage de la balade dans les jardins de particuliers à Déville-lès-Rouen ?

#### Réponse de la Métropole :

- La balade du Cailly est destinée à l'ensemble des modes actifs : cycliste, piéton, rollers, trottinettes... Ainsi, bien que permettant les circulations cyclistes, elle n'est donc pas dimensionnée pour constituer un itinéraire express vélo.
- Plusieurs hypothèses sont à l'étude pour faciliter les circulations cyclables dans la vallée du Cailly. Ces réflexions sont incluses dans un projet de réseau structurant de pistes cyclables, pensé à l'échelle de la Métropole.
- La création d'une piste cyclable par exemple sur la route de Dieppe induirait la disparition de plusieurs centaines de places de stationnement le long de l'axe et un nombre conséquent d'arbres.
- La circulation, notamment poids-lourds et transports en commun, ne permet pas des mises en circulation en sens unique sur certains axes (ce qui libérerait des emprises pour créer des pistes cyclables). A ce stade, un itinéraire express vélo sur la vallée du Cailly n'est pas identifié.
- Le parcours actuel de la balade est figé mais il reste quelques variantes possibles sur certains espaces qui sont en cours d'études par la maîtrise d'oeuvre du projet.
- Des négociations foncières sont en cours auprès de particuliers et d'entreprises de la vallée.

### **Retours sur le diagnostic**

- > [Voir le diaporama en lien avec ce document](#)

### **Retours sur le questionnaire en ligne**

- > [Voir le diaporama en lien avec ce document](#)

Les participant-es ont partagé dans l'ensemble les constats issus du questionnaire. Les réponses apportées montrent des attentes citoyennes sur une nature retrouvée le long de la balade.

En présentiel, les participant-es ont complété certains résultats du questionnaire.

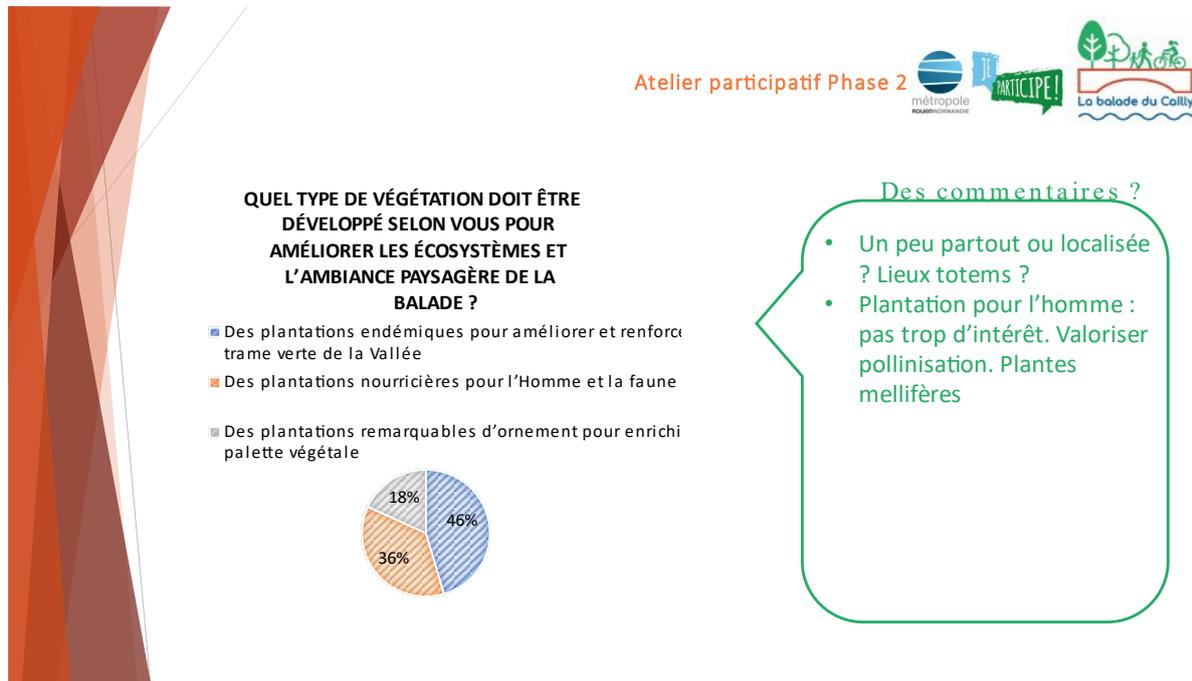
#### Signalétique :

- Les panneaux doivent être discrets mais lisibles pour tous les publics. Ils peuvent trancher avec le paysage dans les couleurs et peuvent être intégrés au paysage



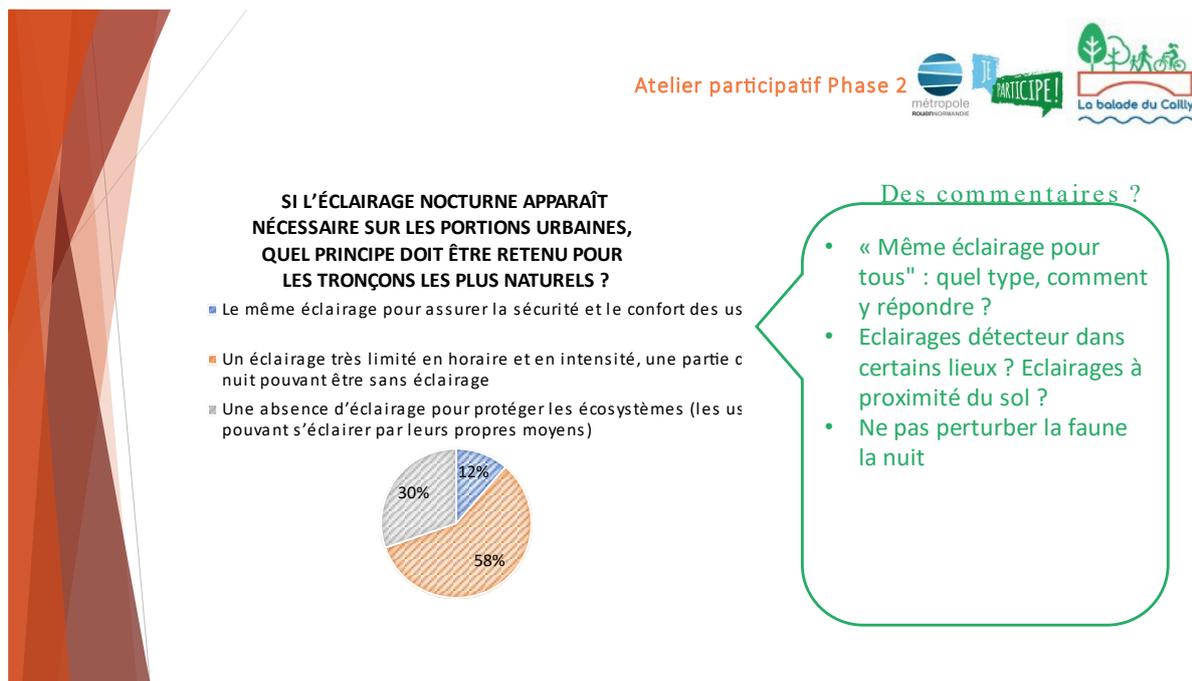
## Plantations

- Les plantations à destination des hommes présentent peu d'intérêt. Il vaut mieux valoriser des espèces endémiques, mellifères et favorisant la biodiversité locale.



## Eclairages

- Les participant·es sont allés dans le sens des réponses apportées par les contributeur·ices en ligne : peu ou pas d'éclairage la nuit pour ne pas perturber la faune nocturne. L'éclairage doit rester dans l'ambiance naturelle de la balade. Il pourrait s'agir de projecteurs installés au sol ou avec détecteurs de mouvements.



## Activité de photolangage

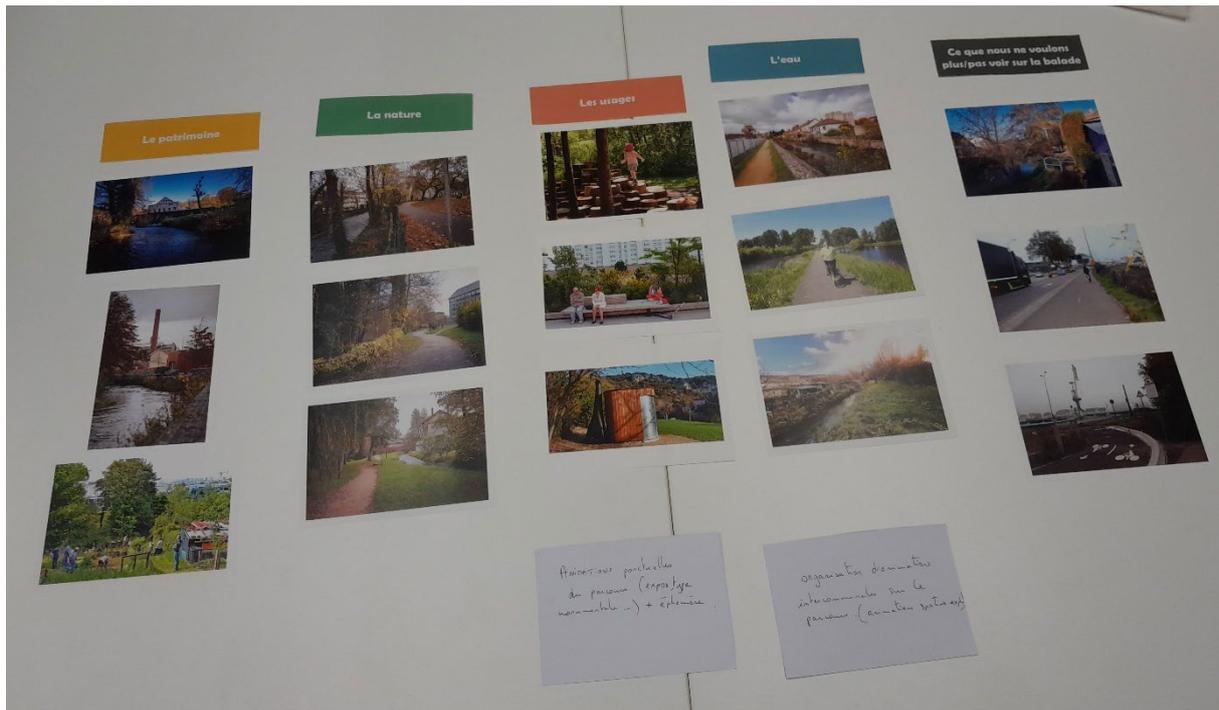
L'activité consistait à faire classer par les deux groupes un jeu de photos selon 4 catégories.

Les participant·es devaient également choisir 3 photos représentatives de ce qu'ils ne veulent plus voir sur la balade.

Enfin, ils disposaient également de 3 cartes « joker » pour exprimer ce qu'ils veulent.

La restitution a permis de mettre en commun les photos choisies.

### Groupe 1



## Groupe 2



### La nature

Les participant·es ont choisi des images représentant des espaces naturels maîtrisés et balisés mais avec des matériaux naturels. Les paysages les plus naturels et emblématiques de la vallée (bâtimens patrimoniaux, rivière, berges naturelles) ont été sélectionnés.

L'idée d'un arboretum et/ou de plantations d'arbres faites par les riverains à l'occasion de naissances ou d'événement a été évoquée.

### L'eau

Les paysages emblématiques de la vallée ont là aussi été sélectionnés. L'eau reste maîtrisée, canalisée, mais dans une ambiance naturelle.

### Les usages

Les deux groupes ont sélectionné deux photos similaires : les jeux pour enfants en bois et les toilettes publiques. La discussion a porté sur la gestion d'un tel équipement.

Le ponton de pêche a été évoqué, mettant l'accent sur cet usage à développer.

### Le patrimoine

La valorisation de l'existant fait écho aux usages potentiels des lieux : les jardins ouvriers ont été choisis par les deux groupes. Les aspects patrimoniaux remarquables de la vallée ont été cités : l'usine Legrand, les aspects ferroviaires, les viaducs ...

### Jokers

Les jokers portaient sur des usages qui pourraient être inventés : la présence de lieux propices au partage, à la communication sont évoqués (guinguettes, zones de rencontre, mais pas de barbecues).

Des expositions temporaires à certains endroits de la balade pourraient être installés (expo photo, projections etc.) et des animations pourraient être organisées (concerts etc.)

La propreté et le respect des lieux doit aussi être de mise : pas de dépôts sauvages d'ordures voire de pneus.

### A ne plus voir sur la balade

Deux photos sont clairement ressorties dans les deux groupes représentant une circulation cyclable très urbaine, le long de routes. La circulation automobile et le stationnement de voiture doivent être évités le long du circuit. Les espaces clôturés et exigües doivent être évités.

**Dans la continuité de ces échanges, des balades urbaines sur des portions spécifiques seront proposées aux participant·es et riverain·es au printemps 2023.**